


<b>CERTIBIOCIDE NUISIBLES</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>PRÉ-REQUIS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les stratégies visant à limiter les recours aux produits biocides et la lutte intégrée contre les parasites,</li> <li>• Connaître la réglementation sur les produits biocides,</li> <li>• Être capable de différencier les types de produits biocides,</li> <li>• Être capable de prévenir les risques et les dangers à l'utilisation,</li> <li>• Acquérir les bonnes pratiques d'utilisation des équipements de protections individuels (EPI),</li> <li>• Savoir gérer les déchets et les résidus.</li> </ul>	<p>Toute personne qui utilise, qui vend, qui achète certains produits biocides réservés aux professionnels doit posséder un Certibiocide.</p>	Aucun
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : 10 personnes maximum.		
<b>CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION</b>		
<p><b>Le programme dépend du ministère de l'Écologie et du Développement durable.</b></p> <p><b>Réglementation</b> Introduction au certificat individuel pour l'activité " utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels ".</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des produits biocides.</li> <li>• Cadre réglementaire français et européen.</li> <li>• Produits autorisés et produits illégaux.</li> <li>• Autorisation de mise sur le marché.</li> <li>• Utilisation des produits.</li> <li>• Réglementation du transport et du stockage.</li> <li>• Réglementation sur la gestion des déchets.</li> </ul> <p><b>Prévention des risques pour la santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des principales substances actives.</li> <li>• Dangers du produit ;</li> <li>• Voies de pénétration ;</li> <li>• Intoxication aiguë et intoxication chronique ;</li> <li>• Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination.</li> <li>• Situations d'exposition aux dangers :</li> <li>• Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ;</li> <li>• Contact direct et indirect ;</li> <li>• Facteurs favorisant et aggravant la pénétration ;</li> <li>• Catégories de populations sensibles.</li> </ul> <p><b>Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers.</li> <li>• Principales mesures de prévention.</li> <li>• Principales mesures de protection : port des EPI...</li> <li>• Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.</li> <li>• Principales consignes et réglementation.</li> <li>• Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.</li> <li>• Principaux symptômes d'empoisonnement.</li> </ul>	<p><b>Prévention des risques pour l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques pour l'environnement et principales voies de contamination.</li> <li>• Impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité</li> <li>• Connaissance des dangers des produits.</li> </ul> <p><b>Situations d'exposition aux dangers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Types de pollution : diffuse ou ponctuelle ;</li> <li>• Devenir des produits biocides dans l'environnement après le traitement ;</li> <li>• Situations de contamination avant, pendant et après le traitement ;</li> <li>• Facteurs favorisant et aggravant les contaminations ;</li> <li>• Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.</li> </ul> <p><b>Prévention des risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• zonage (zones protégées...) ;</li> <li>• stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;</li> <li>• pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisations ;</li> <li>• traçabilité tout au long du processus.</li> </ul> <p><b>Stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides.</li> <li>• Méthodes et produits alternatifs.</li> <li>• Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.).</li> <li>• Évaluation comparative de l'utilisation des produits.</li> </ul> <p><b>Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Raisonnement des interventions.</li> <li>• Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.).</li> <li>• Adaptation des doses et des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite à tenir en cas d'accident.</li> <li>• Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.</li> </ul> <p><b>Prévention des risques pour l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques pour l'environnement et principales voies de contamination.</li> <li>• Impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité</li> <li>• Connaissance des dangers des produits.</li> </ul>	<p>organismes cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives.</li> </ul> <p><b>Produits rodenticides :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents nuisibles.</li> <li>• Présentation des principales substances actives.</li> <li>• Risques liés à l'utilisation des produits rodenticides.</li> </ul> <p><b>Produits insecticides :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents nuisibles.</li> <li>• Présentation des principales substances actives.</li> <li>• Risques liés à l'utilisation des produits insecticides.</li> </ul>	
<b>DURÉE MINIMUM</b>	<b>LIEU</b>	<b>ÉVALUATION DES CONNAISSANCES</b>
21 heures soit 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En centre</li> <li>- En entreprise.</li> </ul>	Évaluation (Q.C.M.) et commentaires.
<b>PÉDAGOGIE</b>		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié.  Un support de cours contenant les différentes slides, les documents ministériels, des fiches de données de sécurité, des fiches signalétiques des agresseurs du bois, un bon d'intervention.  Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation avec tableau blanc, écran...</p>		
<b>VALIDATION DES ACQUIS</b>		
À l'issue du stage, une attestation de stage sera délivrée par UCFE ainsi que le certibiocide.		